

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4385 - Ven. 26 - Sam. 27 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Khenchela

## Huit terroristes abattus

Page 24

## Résultats d'une demi-journée de grève du personnel navigant d'Air Algérie Des voyageurs en colère bloqués à l'aéroport d'Alger

Page 4

### L'écheveau syrien

Par Mohamed Habili

**A**vec la bataille de Afrine, qui en quelque sorte se déroule sous nos yeux, nous disposons d'un bon exemple de ce qu'est devenue la crise syrienne sept longues années après son éclatement : un enchevêtrement d'intérêts tel que l'ennemi sur un front est souvent l'allié sur un autre. Ankara est l'ennemi de Damas, c'est entendu. Il se trouve aussi qu'il est son allié dans le processus d'Astana, à bien des égards l'antithèse de celui de Genève, et qui implique la Russie et l'Iran d'un côté, donc les deux alliés sûrs de Damas, la Turquie de l'autre. Au cours des premières années du conflit, l'attitude de la Turquie était beaucoup plus simple : elle était l'ennemi juré du régime syrien. En conséquence, elle travaillait à sa perte avec non moins de détermination que les forces engagées militairement contre lui. A peu près tout ce que le monde comptait de djihadites désireux de prendre leur part à la guerre contre lui est entré en Syrie par ses frontières. C'est aussi par elles que se sont déversées les armes envoyées par les monarchies du Golfe, et par d'autres encore, au profit des groupes rebelles de toute obédience. Ce parti pris sans équivoque de la Turquie a peu à peu cédé la place à une politique à ce point complexe que l'on se demande comment le pouvoir turc parvient lui-même à s'y reconnaître. Ce ne sont pas deux feux qu'il a mis au feu, mais plusieurs.

Suite en page 3

15 morts et 20 blessés dans une terrible collision frontale à Saïda

# Les accidents de bus toujours meurtriers



Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme et le nombre de tués ne cesse d'augmenter en dépit des différents plans de lutte contre ce fléau. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route algérienne demeure un chemin de deuil. Lire page 2

Ouyahia à Addis-Abeba pour le 30<sup>e</sup> Sommet de l'UA

## Corruption, sécurité et développement à l'ordre du jour

Page 3



Salon international du livre du Caire

## L'Algérie invité d'honneur

Page 13

15 morts et 20 blessés dans une terrible collision frontale à Saïda

# Les accidents de bus toujours très meurtriers

■ Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme et le nombre de tués ne cesse d'augmenter en dépit des différents plans de lutte contre ce fléau. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route algérienne demeure un chemin de deuil.

Par Meriem Benchaoua

Les accidents de transport en commun effraient car ils font généralement plus de victimes que les autres. La terrible collision survenue, jeudi soir dans la commune de Sidi Ahmed, wilaya de Saïda, entre un bus de transport de voyageurs en direction de la wilaya d'El Bayadh et un taxi collectif provenant de la wilaya de Béchar, a entraîné la mort de quinze personnes. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme et le nombre de tués ne cesse d'augmenter en dépit des différents plans de lutte contre ce fléau. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, la route demeure meurtrière. Malheureusement, les accidents de la route font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds enregistrant plusieurs morts et blessés. Quatre blessés sont dans un état critique parmi 20 blessés dans cet accident dramatique, selon le directeur de la santé et de la population, Lakhdar Alia. Quatorze personnes ont trouvé la mort sur place et une personne a succombé à ses blessures à l'hôpital «Ahmed-Medeghri» du chef-lieu de wilaya de Saïda après son transfert de la polyclinique de la commune de Ain Lahdjar. Quatre blessés sont dans un état critique et sont en



soins intensifs de l'hôpital «Ahmed-Medeghri» dont un a subi une intervention chirurgicale, a-t-on indiqué. Cet établissement hospitalier a accueilli 11 blessés qui ont été tous pris en charge et ont reçu les soins nécessaires par le staff médical. Les 8 autres blessés se trouvent au niveau de la polyclinique d'Ain Lahdjar. Leur état de santé est hors de danger, selon une source médicale. Des spécialistes, des généralistes et des infirmiers sont mobilisés pour la prise en charge des blessés, selon le directeur de la santé et de la population. L'accident s'est produit au lieu-dit «Sfid» au

niveau de la route nationale (RN 6) reliant les wilayas de Saïda et El Bayadh suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs se dirigeant de Saïda vers la wilaya d'El Bayadh et un taxi collectif venant de la wilaya de Béchar, selon les services de la Protection civile. Le wali de Saïda, Seif El Islam Louh, s'est rendu sur les lieux de l'accident avant de rejoindre les deux établissements sanitaires pour s'enquérir de l'état des blessés et des conditions de leur prise en charge par le staff. Les services de la wilaya d'El Bayadh ont indiqué qu'une cellule de crise a été installée au niveau du siège de la

wilaya pour identifier les victimes, signalant que le bus se dirigeait de la daïra de Bougtob (wilaya d'El Bayadh). Cette cellule est composée de représentants des secteurs concernés dont la santé, la Protection civile et la sûreté. Pour rappel, en 2017, on a déploré 3 639 morts et 6 287 blessés dans 25 038 accidents de la route qui ont eu lieu à travers le territoire algérien, selon un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR). Il est vrai que les données globales font ressortir un léger recul des accidents de la route durant cette année comparativement à l'année écoulée,

mais les statistiques sont tout de même très élevées. La baisse est de 13,23% pour le nombre d'accidents, de 8,84% pour le nombre de décès et de 17,54% pour le nombre des blessés. Selon les données rendues publiques par le CNPSR, 96% des accidents de la route enregistrés au 1er semestre 2017 sont dus au facteur humain : excès de vitesse (22%), manque de vigilance dans les zones urbaines (13,15%), dépassements dangereux (6,37%). La tranche d'âge située entre 18 et 29 ans, indiquent ces données, est la plus impliquée dans les accidents de la circulation. M. B.

Formalités douanières

## La déclaration douanière bientôt par le net

Désormais, les opérateurs peuvent faire leurs déclarations afférentes aux procédures douanières via le net, dès le 1er semestre de l'année en cours.

La modernisation des services des douanes se met en place par la mise en œuvre prochaine d'un nouveau système d'information de la douane algérienne. «La déclaration en termes de formalités de douanes se fera dès ce semestre en ligne, et ce, à la lumière de la mise en place prochaine d'un nouveau système d'information de la douane algérienne», a déclaré le Directeur général des Douanes, Noureddine Allag, à l'issue des festivités présidées par le Dg des Douanes et le secrétaire général au ministère des Finances, à l'occasion de la Journée mondiale des douanes. «Nous avons entamé le chantier du projet du nouveau système d'information, pour remplacer celui qui a montré ses limites du point de vue technologique», a-t-il déclaré, ajoutant qu'un avis d'appel d'offres sera bientôt lancé pour choisir un organisme d'accompagnement spécialisé afin de pouvoir adapter le projet aux nouvelles technologies. Dans ce sillage, le responsable des Douanes algériennes s'est félicité du succès réalisé par l'expérience des formalités des TPD (titre de passage en douane) en ligne au profit

des voyageurs, lancée l'été dernier aux frontières-est du pays, annonçant sa généralisation sur l'ensemble du territoire national avant la fin du premier semestre en cours. A cet effet, les brigades (TPD) placées au niveau des navires seront systématiquement supprimées, poursuit-il. Il est aussi prévu, par ailleurs, durant les prochains mois, que des textes d'application du nouveau code des douanes soient achevés avant la fin du premier semestre de l'année en cours. Sur les 50 textes d'application de ce code, 40 textes entre décrets et arrêtés exécutifs sont déjà finalisés.

### La valeur des infractions de transfert est estimée à 21 milliards DA en 2017

Les infractions de transfert liées aux opérations d'importation semblent être le sport favori de certains importateurs algériens, selon la direction de la douane. La valeur des infractions de transfert liées aux opérations d'importation est estimée à 21 milliards DA durant l'année écoulée. M. Allag souligne que son institution compte prendre une batterie de dispositions afin de mieux contenir le fléau de majoration des valeurs et de surfactura-

tion dans les importations, notamment à travers la consolidation des bases de données en matière d'importation. Au niveau local, plusieurs actions sont menées dans ce domaine, a ajouté M. Allag qui a signalé le passage à une troisième étape dans la coopération avec les banques à travers, notamment, un système d'alerte qui permet aux inspecteurs et vérificateurs douaniers d'accéder automatiquement aux données dès la domiciliation de l'opération au niveau de la banque. «Nous œuvrons également par le biais du ministère des Affaires étrangères à bénéficier de l'échange de données avec l'Union européenne, principal fournisseur de l'Algérie, en matières premières notamment, pour pouvoir avoir des statistiques miroirs sur les opérations d'importation vers l'Algérie et faire la comparaison des déclarations», a-t-il déclaré. Quant au bilan dressé, fait à l'occasion des festivités de la Journée mondiale des douanes, il est noté un gain substantiel enregistré en 2017 au titre des recettes douanières du port d'Alger qui ont atteint plus de 131 milliards de dinars, avec une hausse de 5,66% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation des recettes est due essentiellement à la hausse de la TVA, passée l'année dernière de 17% à 19% et

aux flux des opérations de dédouanement des véhicules, les services de douanes enregistrent 11 000 opérations effectuées. Quant aux performances de gestion, il a été signalé une recette de 157 milliards de centimes représentant la valeur des marchandises saisies. Ce qui représente une hausse de 220% par rapport à l'exercice précédent. La même source a fait état de 614 unités contrefaites d'une valeur de 94 millions DA, de 102 affaires contentieuses et plus de 500 opérations de saisie ordinaire. Les bureaux des douanes d'Alger port ont saisi 8 900 unités de produits pyrotechniques destinés au marché local, plus de 4 000 comprimés psychotropes, 23 fusils de chasse, 3 pistolets antiques, un sabre, 63 caméras de surveillance, 77 véhicules utilisés dans le trafic et le camouflage des marchandises (contre 44 véhicules en 2016), près de 400 oiseaux (canaris), outre des produits alimentaires, des vêtements, téléphones mobiles et accessoires. Les recettes des douanes d'Alger port ont organisé durant l'exercice 2017, quinze opérations de ventes aux enchères publiques, d'une valeur de 293 millions DA, sachant que les revenus des ventes aux enchères organisées entre 2011 et 2017 ont atteint 151 milliards centimes. Louiza Ait Ramdane

Ouyahia à Addis-Abeba pour le 30<sup>e</sup> Sommet de l'UA

# Corruption, sécurité et développement à l'ordre du jour

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, est depuis hier dans la capitale éthiopienne, où il représentera le président de la République aux travaux du 30<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine (UA) et à d'autres réunions panafricaines. Les 55 dirigeants de l'UA devraient plancher sur plusieurs sujets politiques, sécuritaires, économiques et sociaux de l'Afrique. La lutte contre la corruption sera l'enjeu principal de ce sommet.

Par Lynda Naili

**A** ce titre, les 55 dirigeants de l'Union africaine (UA) se réunissent pour la deuxième fois dans le cadre de leur sommet bisannuel, les 28 et 29 janvier 2018, à Addis-Abeba en Ethiopie. Ainsi, si depuis le 22 du mois en cours jusqu'à hier se sont respectivement déroulées la 35<sup>e</sup> Session ordinaire du Comité des représentants permanents (Corep) ainsi que la 32<sup>e</sup> Session ordinaire du Conseil exécutif de l'organisation continentale pour préparer les décisions des chefs d'Etat, c'est la 30<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine qui se tiendra demain et après-demain. Durant ces deux jours, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) débattront de plusieurs enjeux que devra relever l'Organisation panafricaine. Pour les principales priorités que l'UA devra mettre sur la table, il s'agira de la sécurité dans son volet prévention et de résolution des conflits, du développement et des réformes institutionnelles et financières, mais aussi de la lutte contre la corruption, un phénomène qui plombe les économies du continent. En effet, sans perdre de vue les défis sus-cités,

la lutte contre la corruption demeure l'enjeu majeur sur l'ensemble des priorités inscrites sur l'agenda 2018 de l'Organisation panafricaine. Et pour cause, cette 30<sup>e</sup> Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, dont les travaux du Conseil exécutif ministériel ont débuté avant-hier, se tiendra sous le thème «Vaincre la corruption : une option durable de transformation de l'Afrique». Certes, phénomène mondial, en Afrique la corruption a incontestablement freiné les efforts de développement à l'échelle du continent et a fortement, en dépit de la multiplication des instances, des stratégies et conventions lancées par les pays ou par l'UA elle-même, plombé les économies des Etats membres qui ne parviennent pas à endiguer le fléau. En effet, en vain les Etats membres ont adopté plusieurs lois anti-corruption, tout en procédant à la ratification des conventions internationales, en plus de la création d'organes de lutte contre la corruption, accompagnée de mesures coercitives et punitives.

De ce fait, dans le cadre de la lutte contre ce fléau, les dirigeants africains travailleront durant ces deux jours sur les voies et moyens de renforce-



PHOTO: K

ment de la coopération multilatérale en la matière. Pour ce faire, ils devront adopter bon nombre de mesures pour constituer un bouclier contre la corruption qui, selon les experts, coûterait au continent 50 milliards de dollars annuellement. Ainsi, il sera particulièrement question d'adopter des mesures veillant à ce que les mécanismes de contrôle, dont le cadre institutionnel de lutte contre la corruption, les lois bien faites et des institutions, aient les capacités d'œuvrer sur le terrain en toute impartialité et transparence.

Par ailleurs, les dirigeants afri-

cains devront discuter des moyens de renforcer la coopération dans divers domaines, notamment sécuritaire et économique, afin de réaliser les objectifs de paix et de développement inscrits dans l'agenda 2063. Pour cela, l'objectif de renforcer la coopération sur le continent afin d'encourager l'intégration des pays, notamment en travaillant en faveur de la libre circulation des personnes et des biens pour impulser une nouvelle dynamique aux échanges entre Etats, a été fixée par l'organisation panafricaine. **L. N.**

## Formation professionnelle

### Une loi fixant les règles de l'apprentissage bientôt devant les députés

**U**n projet de loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage, adopté en Conseil des ministres, et qui prévoit notamment la création d'une banque de données auprès de l'administration centrale, sera présenté prochainement à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte qui accorde une place centrale à l'apprentissage à travers une démarche adaptée aux besoins de l'économie nationale et qui associe largement les entreprises et les employeurs, prévoit notamment «la création d'une banque de données auprès de l'administration centrale du ministère de la Formation professionnelle», lit-on dans l'exposé des motifs de ce projet de loi dont une copie a été obtenue par l'APS. Le texte précise que les données «sont établies par commune et par wilaya et comportent notamment la liste nominative et les qualifications professionnelles des maîtres d'apprentissage, des artisans ainsi que la liste des employeurs». Prévoyant l'implication des employeurs dans la définition des besoins en matière de formation et d'ap-

prentissage, ainsi que l'ouverture de toutes les entreprises présentes dans le pays, à l'accueil des apprentis, le texte énonce que l'établissement public de formation professionnelle «doit veiller au respect des engagements, objet du contrat d'apprentissage et assurer la formation théorique et technologique complémentaires». Dans le chapitre dédié au suivi, contrôle et évaluation de l'apprentissage, le projet de loi indique qu'«il est institué un livret d'apprentissage permettant le suivi et l'évaluation périodique de la formation pratique et théorique de l'apprenti», relevant également que des inspecteurs du travail et des inspecteurs chargés de l'apprentissage «peuvent mener des opérations conjointes de contrôle dès la mise en apprentissage des apprentis, et de procéder à l'identification des nouveaux postes d'apprentissage au sein des organismes employeurs». Dans le même chapitre, il est indiqué que dès la signature du contrat d'apprentissage, l'établissement public de formation «est tenu d'assurer l'affiliation de l'apprenti

au régime de sécurité et le versement des cotisations conformément à la législation et la réglementation en vigueur». Dans la section réservée au contrat d'apprentissage, le texte note qu'«il est créé, par le directeur de wilaya chargé de la formation et de l'enseignement professionnels, un comité ad hoc de conciliation préalable à tout recours dans le cas de non-respect des conditions d'exécution du contrat d'apprentissage», soulignant que ce comité «est chargé d'apprécier les éléments constitutifs du litige et de le régler à l'amiable». Ce comité est composé d'un représentant de l'établissement public de formation professionnelle, d'un inspecteur chargé de la formation professionnelle par apprentissage, de l'employeur ou de son représentant. Le texte souligne également que les chambres nationales, régionales et de wilaya du commerce et d'industrie, d'agriculture, de l'artisanat et des métiers de la pêche, les collectivités locales, ainsi que les unions professionnelles, les organisations patronales, les associations concer-

nées contribuent à la promotion de l'apprentissage. La commune, ajoute le même texte, «participe à la promotion de l'apprentissage à travers l'information du large public, notamment les jeunes, sur les opportunités de placements en matière d'apprentissage offerts par les employeurs». En matière d'avantages et de mesures incitatives, le projet de loi évoque des prix d'encouragement à décerner pour les parties qui se seront particulièrement distinguées en matière d'apprentissage (meilleurs apprentis, meilleurs maîtres d'apprentissage et artisans, meilleurs employeurs...). A rappeler que le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, avait indiqué à maintes reprises que l'apprentissage demeure un «objectif capital» pour le système national de la formation professionnelle, dans la mesure où il est considéré le mieux adapté aux besoins de l'économie nationale en matière de main-d'œuvre qualifiée, à même de faciliter l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi

## LA QUESTION DU JOUR

### L'écheveau syrien

Suite de la page une

**D**e tous les protagonistes de cette guerre mondiale dans un seul pays, c'est de la Turquie seule qu'on peut dire qu'elle l'a effectivement commencée dans un camp et qu'elle est en train de la terminer dans un autre, un peu comme une masse à la dérive. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle a rompu tout lien avec son camp de départ. Or ce qu'on peut dire à cet égard d'elle, on peut d'une certaine façon le dire également des autres. Ainsi des Unités de protection du peuple, qui en ce moment tiennent héroïquement tête à Afrine au corps expéditionnaire turc envoyé spécialement pour les en déloger, qui sans doute sont ennemis du régime syrien, mais qui en même temps ont souvent agi comme si elles se trouvaient du même côté que lui de la ligne de démarcation. A tout prendre, il n'y a qu'un seul point sur lequel les Turcs n'ont pas varié, et selon toute apparence ne le feront jamais : dans leur hostilité envers les Kurdes, qu'ils considèrent tous autant qu'ils sont comme des terroristes. On peut les imaginer se rapprocher de tout le monde, mais pas d'eux. Pourtant, il y a pire qu'eux à leurs yeux : Fethullah Gülen et ses partisans, c'est-à-dire l'ennemi intérieur. Pour ce qui le concerne, bien qu'il ait encore récemment accusé les Kurdes de trahison, le régime syrien ne demanderait peut-être pas mieux que de leur venir en aide aujourd'hui dans Afrine, bien qu'il les ait accusés récemment encore de trahison. Il s'est d'ailleurs engagé à joindre ses forces aux groupes syriens qui voudront barrer la route à l'invasisseur turc. Cet engagement n'a évidemment pas échappé à l'attention des Kurdes, qui maintenant demandent à le voir concrétiser. Le problème, c'est que le régime syrien n'est pas tenu par un seul engagement mais par plusieurs, de même d'ailleurs que les Kurdes. Dans un contexte d'enchevêtrement des intérêts et des alliances, d'ailleurs à géométrie variable, qui prend une initiative doit s'attendre à voir des amis se mettre à agir comme des ennemis, et savoir comment la visée directe. Autrement, les résistances inévitables qu'il soulève à chaque pas qu'il fait vers son but partiel finiront par l'arrêter au beau milieu de son entreprise. La bataille en cours d'Afrine pourrait bien en apporter la démonstration.

M. H.

dans le monde du travail, notamment les diplômés du secteur, d'où la nécessité d'accorder, a-t-il soutenu, plus d'importance à l'apprentissage.

Ghani T./APS

Résultats d'une demi-journée de grève du personnel navigant d'Air Algérie

## Des voyageurs en colère bloqués à l'aéroport d'Alger

■ Le mouvement de grève du personnel navigant commercial de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, entamé jeudi après-midi, a pris fin hier matin. Néanmoins, cette grève d'une demi-journée a engendré plusieurs retards de vols prévus sur le réseau domestique ainsi que sur des lignes internationales, suscitant une vive colère chez les voyageurs.

Par Thinhinene Khouchi

Entamée vers 15h, après celle de lundi dernier, cette nouvelle grève a été déclenchée par les stewards et hôtesses d'Air Algérie par solidarité avec leurs collègues concernés par les sanctions prises par la direction générale de la compagnie pour incitation à une grève «illégal», a-t-on appris auprès de sources proches du personnel navigant commercial. Air Algérie a annoncé jeudi avoir pris des «mesures administratives» contre sept personnes qui avaient incité à la grève du personnel navigant commercial lundi dernier, déclarée «illégal» en vertu d'un jugement en référé. Un responsable de la compagnie avait précisé que la relation de travail de ces sept personnes avait été suspendue en attendant que la justice se prononce. Vers 16h, plusieurs vols intérieurs et internationaux d'Air Algérie au départ d'Alger avaient été annoncés «retardés» sur les écrans d'affichage, à l'aéroport des lignes domestiques, comme au niveau de l'aéroport

international d'Alger. Par conséquent, des vols prévus en direction de plusieurs wilayas du pays ou encore des villes étrangères comme Alicante, Beyrouth, Paris, Nice, Istanbul, Tunis ou Barcelone, s'affichaient tous «vol retardé», sans précision du motif. Vers 18h, Air Algérie a annoncé le retard de ses vols à partir de l'aéroport d'Alger en raison d'une grève : «Suite à un mouvement social du personnel navigant commercial, Air Algérie annonce le retard de ses vols et s'excuse auprès de sa clientèle pour ce désagrément», a-t-on annoncé via les hauts-parleurs de l'aéroport d'Alger Houari-Boumediène. Ces perturbations ont suscité «surprise» et «colère» chez des centaines de voyageurs rassemblés, la plupart avec leurs bagages, dans les halls des deux aéroports, en attente de la moindre information officielle sur la reprise des vols. «On sait déjà qu'il y a des retards, mais on se demande maintenant quand ils vont reprendre. On ne sait plus si on doit attendre ou rentrer chez nous», déplorait Kamel, un jeune

étudiant qui attendait depuis 15h20, heure initialement prévue pour son vol vers Paris. A quelques mètres de lui se trouvait M<sup>me</sup> Amina, une quinquagénaire, attendant avec ses deux filles son vol vers Alicante, mais qui a regretté, pour sa part, ces grèves inopinées et les désagréments qu'elles causent aux clients d'Air Algérie. «Nous avons eu écho d'une grève des stewards et hôtesses d'Air Algérie il y a quelques jours, on avait déjà commencé à croiser les doigts, puis nous sommes venues car on a annoncé la reprise des vols. A ma surprise, on nous a annoncé une autre grève aujourd'hui et voilà qu'on attend depuis déjà 4h, ça devient vraiment agaçant !» a-t-elle déploré. Mais si certains ont préféré attendre, d'autres passagers ont décidé de rebrousser chemin, à l'image de Sara, une jeune qui devait se rendre à Barcelone, mais a préféré aller passer la nuit à l'hôtel, «au lieu d'attendre débout des interminables retards», a-t-elle lâché à la sortie de l'aéroport international, précisant qu'elle a



Triste spectacle, à cause de l'inconséquence des stewards

déjà ajourné son vol à Air Algérie. Pour rappel, les stewards et hôtesses de l'air, affiliés au syndicat du personnel navigant commercial, avaient observé lundi une grève sans préavis pour revendiquer plusieurs points, dont la révision de la grille des salaires. Mardi dernier, le directeur de la Division commerciale de la compagnie aérienne,

Zohir Houaoui, a affirmé que cette revendication ne pourrait pas se concrétiser dans le contexte actuel du fait des équilibres financiers «fragiles» de l'entreprise, mais une fois que la situation financière s'améliorera, a-t-il soutenu, l'entreprise prendra en charge cette revendication soulevée par le personnel.

T. K.

Béjaïa

## Bras de fer entre le Cnapeste et la direction de l'éducation

Alors que les associations de parents d'élèves vont organiser une marche de protestation au courant de cette semaine pour demander au Cnapeste de suspendre sa grève, ce dernier compte observer un rassemblement de protestation devant le siège de la direction de l'éducation lundi matin, appelant ainsi les enseignants à adhérer massivement à la grève nationale illimitée qui débutera mardi prochain. La décision a été prise lors du conseil de wilaya réuni mercredi dernier au lycée El-Hammadia, à Béjaïa. Dans une déclaration qui nous a été transmise, le Cnapeste «condamne énergiquement l'usage de mesures d'intimidations et des pressions exercées sur l'ensemble des enseignants grévistes, particulièrement sur les enseignants(es) stagiaires et contractuels et dénonce avec force le recours aux ponctions intempestives sur salaire». Le syndicat dénonce également le recours à la justice pour contraindre le syndicat à cesser la grève des enseignants : «Face aux réactions de colère des enseignants(es) qui se sont insurgés contre la non satisfaction des revendications soulevées et le non-respect des engagements pris, la Direction de l'éducation, sous instruction du ministère de tutelle, n'a rien trouvé de mieux pour répondre aux multiples attentes des enseignants(es) et leur intransigeance que de déferer le Cnapeste-

Bejaïa devant le tribunal administratif, croyant par ce genre de pratiques réussir à démobiliser les enseignants(es)», lit-on dans la déclaration. Il a ensuite «réitéré sa détermination à poursuivre la lutte juste et légitime pour l'aboutissement de l'ensemble des situations en souffrance au niveau de notre wilaya qui se comptent par milliers, mettant en garde les responsables de la DE concernant les entraves au libre exercice du droit syndical». «Au lieu de se pencher sérieusement sur tous les dossiers posés, la Direction de l'éducation excel-

le dans les effets d'annonce et dans les ajournements qui ont de lourdes incidences, autant sur la carrière des enseignants(es) que sur le bon fonctionnement des établissements», exprimant son attente sur la concrétisation des différents procès-verbaux cosignés, notamment ceux du 6 décembre 2017 et du 11 décembre 2017 et les engagements contenus dans le procès-verbal du 19 mars 2015 cosigné entre le ministère de l'Education nationale et le bureau national. Au sujet de l'inquiétude des élèves et de leurs parents, les

rédateurs de la déclaration les «assurent d'une totale disponibilité pour répondre à leurs attentes légitimes après dénouement du conflit». Notons qu'une autre réunion devrait se tenir également au siège du CDDH de Béjaïa ce matin, réunissant les parents d'élèves autour de la question de la grève et des revendications du Cnapeste. Elle devrait sortir avec des résolutions et des propositions sur la question, afin de dénouer la crise qui a pris une autre tournure avec le bras de fer engagé entre les deux parties, né après la déci-

sion des ponctions sur salaires opérées par la direction de l'éducation sur instruction de la tutelle. Notons également qu'un rassemblement de protestation a eu lieu jeudi dernier devant le siège de l'APC de Kherrata à l'appel des associations des parents d'élèves de la région. Il a réuni les élèves et leurs parents. Ces derniers ont multiplié les appels aux deux parties afin de revenir à la table des négociations pour arrêter la grève et permettre aux élèves de reprendre les cours et poursuivre leurs programmes scolaires. Hocine Cherfa

Tizi Ouzou

## Rude épreuve pour la cohésion syndicale et inquiétude chez les élèves et leurs parents

Le bureau du Cnapeste de Tizi Ouzou va reprendre son mouvement de protestation et entend adhérer au mot d'ordre de grève illimitée annoncée par l'instance nationale du même syndicat au courant de la semaine écoulée. En effet, le Cnapeste a déposé, avant-hier, un préavis de grève au niveau de la direction locale de l'éducation, synonyme d'adhésion à la grève à laquelle leur instance nationale a appelé en guise de soutien aux grévistes du même syndicat à Blida et Béjaïa en plus d'autres revendications liées à la gestion des œuvres sociales, le logement et la carrière professionnelle. Dans les milieux du Cnapeste, l'adhésion n'est pas

unanime à ce mouvement de protestation à peine quelques jours après une reprise inespérée des cours au bout de près de deux mois de grève. Des adhérents du même syndicat affichent déjà leur opposition à aller vers une grève illimitée. Sur les réseaux sociaux c'est la guerre entre les opposants et les partisans de cette nouvelle grève. Une source proche du bureau de wilaya de Tizi Ouzou nous apprend hier qu'il est trop tôt pour se prononcer sur l'adhésion à cette grève annoncée et qu'il faudrait attendre de connaître le taux de suivi pour mesurer l'importance de cette opposition interne à une nouvelle grève à Tizi Ouzou. Notre

source a précisé que la réunion du conseil de wilaya de ce samedi sera exclusivement consacrée à l'«information» et non à la prise d'une quelconque nouvelle décision en nous rappelant que l'on ne conteste pas celle prise par le conseil national, qui est l'instance légale et réglementaire entre deux congrès au sein du Cnapeste. Les informations faisant état de dissensions dans les rangs des adhérents du même syndicat à Tizi Ouzou ont été démenties par notre source qui les qualifie de «manœuvres» visant à porter atteinte à sa cohésion. De leur côté les élèves et leurs parents sont à nouveau plongés dans l'inquiétude redoutant que l'on retombe dans

le scénario annonçant une année blanche comme il y a de cela depuis quelques jours seulement. Du côté de la direction locale de l'éducation, on nous confie que la réunion du Cnapeste d'aujourd'hui pourrait apporter du nouveau qui soulagerait les élèves et leurs parents en soutenant qu'une grande partie des adhérents au sein de la même organisation syndicale s'est affichée contre le suivi du mot d'ordre de grève illimitée qui pèserait de son poids ce samedi pour aller vers une journée de protestation compte tenu de la grève de près de deux mois déjà observée.

Hamid Messir

Avec une collecte de plus de 5 millions de quintaux d'agrumes

# La filière agrumicole en plein essor à Boumerdès

■ La filière agrumicole est actuellement en plein essor à Boumerdès, à un tel point qu'elle est en train de concurrencer la filière viticole, cette dernière octroyant à la wilaya une place de leadership avec 40% de la production nationale de raisin.

Par Mina Kh.

Le positionnement de la filière agrumicole a été confirmé en 2017, une année durant laquelle la wilaya a réalisé une collecte de plus de 5 millions de quintaux d'agrumes (toutes variétés confondues), avec une hausse de près d'un million de qx comparativement à l'année d'avant



l'hectare, contre une moyenne de 100 à 120 qx/ha enregistrée ces trois dernières années. Elle a expliqué cette performance par plusieurs facteurs réunis, parmi lesquels les pluies enregistrées «juste à temps et en quantités suffisantes», outre la disponibilité des eaux d'irrigation et d'engrais et le recul des maladies végétales, entre autres. «Ces indices encourageants nous incitent à consacrer davantage d'efforts pour développer la filière, notamment au volet qualité, afin de l'adapter aux critères mondiaux en vigueur qui faciliteront son introduction sur le marché mondial», est-il escompté à la DSA de Boumerdès, selon sa responsable. «Cette production en hausse, nous incite également au lancement d'une industrie de transformation dans le domaine, par l'accompagnement des opérateurs désireux d'investir dans la filière», a ajouté M<sup>me</sup> Belakbi.

(2016), a appris l'APS auprès de la directrice des services agricoles (DSA), qui a estimé que la croissance de la filière avait créé des émules chez les producteurs, de plus en plus motivés à produire de la quantité mais

aussi de la qualité. M<sup>me</sup> Belakbi, qui a qualifié la production de 2017 de «particulière» comparativement aux trois dernières années, a, par ailleurs, fait part d'une moyenne de rendement estimée entre 200 et 205 qx à

## Des prix instables malgré une disponibilité du produit

En dépit d'une disponibilité

manifeste des agrumes sur les marchés, leurs prix continuent à être instables, à l'image de l'orange dont le kg se vend entre 80 et 180 DA chez les détaillants, voire plus. La clémentine et le citron ne sont pas en reste puisque ce dernier est parfois cédé à pas moins de 300 DA le kilo, a-t-on constaté. Au moins 13 variétés d'agrumes sont produites à Boumerdès sur une surface globale de plus de 2 200 hectares, dont 1 900 «hautement productifs», selon les données fournies par la DSA. En termes de variétés d'oranges cultivées, la Thomson Navel et la Washington Navel occupent la première place avec une SAU de plus de 60% de la superficie agrumicole de la région, tandis que le reste est cultivé en citrons et autres agrumes. Plus de 1 000 agriculteurs actifs dans la filière agrumicole au niveau des vergers fertiles de la Mitidja, à l'ouest de la wilaya, ainsi que d'autres surfaces moins importantes disséminées autour du périmètre de l'Oued Sebaou, à Baghlija, Sidi Daoud et Dellys.

M. Kh.

## Agriculture/assurances

# La CNMA compte se lancer dans les micro-crédits au profit des agriculteurs

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) prépare un projet pour la mise en place d'une coopérative d'épargne et de crédits, qui sera allouée au financement de petits projets agricoles, a fait savoir avant-hier son directeur général, Chérif Benhabiles. «Nous travaillons, sur instructions du ministre de l'Agriculture, sur un projet pour aller vers la création d'une coopérative d'épargne et de crédits», a souligné Chérif Benhabiles, en marge de la 3e édition du Salon international de l'agriculture (AgriPro Expo), qui

se tient au Centre des conventions d'Oran du 24 au 27 janvier en cours. «La CNMA souhaite être un partenaire pour le développement d'une politique agricole, qui ne peut réussir que si elle est accompagnée par des outils financiers performants, en l'occurrence l'assurance et le crédit», a-t-il ajouté. Les grandes exploitations sont plutôt rares en Algérie. La majorité des agriculteurs possèdent de petites fermes, note M. Benhabiles, ajoutant que c'est cette situation qui accentue l'importance de développer les dis-

positifs du micro-crédit dans le domaine de l'agriculture. La CNMA, qui a développé de forts rapports avec les agriculteurs, est la mieux placée pour développer ce genre de projet, dit-il encore, faisant savoir que sa réglementation est par ailleurs mieux adaptée aux besoins des fellahs que celle des autres établissements financiers. S'agissant du projet de déploiement de la caisse, qui compte déjà 424 agences sur le territoire national, le DG de la CNMA a indiqué qu'il était question d'ouvrir une soixantaine de

nouvelles agences à travers le pays au cours de l'année 2018. Un important déploiement possible grâce à une aisance financière, avec un chiffre d'affaires qui a dépassé les 14 milliards de dinars en 2017. La progression au cours des dernières années est importante avec un taux de 136%, a-t-il assuré. Avec 220 000 sociétaires affiliés à la CNMA sur un nombre global d'agriculteurs estimé à un million, beaucoup reste à faire. Les perspectives sont positives et la direction de la caisse compte dépasser les 195%

de progression à l'horizon 2019. Pas moins de 113 exposants prennent part à cette 3e édition du Salon international de l'agriculture, qui regroupe des professionnels de différents secteurs d'activités et des métiers liés à l'agriculture comme le machinisme agricole, l'élevage, l'aviculture, la phytosanitaire, la santé animale, la filière-lait, l'irrigation, les laboratoires, les organismes publics et les chambres d'agriculture avec la participation d'une dizaine de pays étrangers.

Aymen N.

## Oscillation des prix de l'or noir

# Hausse à près de 71 dollars à Londres et baisse à 65,51 dollars à New York

Les prix du pétrole repoussaient encore avant-hier en fin d'échanges européens leur plus haut niveau depuis plus de trois ans, profitant de la dixième baisse hebdomadaire des stocks américains de brut et du bas niveau du dollar. En début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 70,88 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 35 cents par rapport à la clôture de mercredi dernier. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 44 cents à 66,05 dollars. Peu avant, le Brent a touché 71,28 dollars et le WTI 66,66 dollars, à leur plus haut niveau depuis décembre 2014. «Il est évident que la baisse continue des stocks américains de brut et la faiblesse du dollar américain ont permis au

pétrole d'effacer ses pertes de la semaine dernière», a commenté Tamas Varga, analyste chez PVM. Les stocks de pétrole brut ont affiché leur dixième semaine consécutive de baisse aux Etats-Unis la semaine dernière, selon des chiffres publiés mercredi dernier par le département américain de l'Energie (DoE). Cette baisse des stocks

américains rassure au moins à court terme les investisseurs, qui s'inquiètent de voir la production américaine augmenter. La semaine dernière, les Etats-Unis ont produit 9,88 millions de barils par jour, le plus haut niveau observé depuis que ces données ont commencé à être compilées en 1983. «Nous nous attendons à une hausse de la

production mondiale, avec des puits plus efficaces et plus nombreux aux Etats-Unis et une augmentation des exportations d'autres pays non membres de l'Opep», ont estimé les analystes de Marex Spectron. L'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et dix autres producteurs limitent actuellement leur production

afin de rééquilibrer le marché, un effort qui devrait durer au moins jusqu'à fin 2018. Par ailleurs, le dollar est affaibli par des propos tenus mercredi dernier à Davos par le secrétaire américain au Trésor, qui a loué le niveau bas du billet vert. Les investisseurs utilisant d'autres devises pour acheter des barils, dont le prix est fixé en dollar, ont donc saisi l'occasion.

Toutefois, le prix du pétrole new-yorkais a clôturé avant-hier en baisse, des propos du président Donald Trump en fin de séance sur sa volonté d'«un dollar fort» ayant fait reculer un marché euphorique jusque-là. Aussi, le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mars, référence américaine du brut, a perdu 10 cents pour clôturer à 65,51 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

Zineddine L.

## Troisième séance négative pour le yen face au dollar

# La Bourse de Tokyo change de cap et termine en baisse

LA BOURSE de Tokyo a enregistré hier sa troisième séance négative, après avoir pourtant passé une grande partie de la séance dans le vert sur fond de baisse du yen face à un dollar dopé par des propos de Donald Trump. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a cédé 0,16% (-37,61 points) à 23.631,88 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a reculé de 0,27% (-5,17 points) à 1.879,39 points. Sur l'ensemble de la semaine, ils ont respectivement perdu 0,74% et 0,55%. Sur le volet des changes, le billet vert a reflué en fin de séance, ce qui a incité les investisseurs à empocher leurs bénéfices. Il s'était raffermi avant-hier quand le président américain avait dit sa préférence pour «un dollar fort», à rebours des propos de son secrétaire au Trésor la veille qui avait fait chuter la devise américaine. Au moment de la fermeture vendredi à Tokyo, le dollar valait 109,38 yens, contre 109,66 yens en début de matinée et 108,86 yens jeudi à la clôture. L'euro s'appréciait également, s'affichant à 135,95 yens, contre 135,50 yens un jour plus tôt.

Mehdi A.

Hassi-Messaoud

# Divers projets en cours de réalisation dans la nouvelle ville

■ Divers projets touchant la quasi-totalité des secteurs d'activités, surtout ceux en rapport direct avec le cadre de vie général, sont en cours de concrétisation dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud (80 km à l'est de Ouargla), selon les services de la wilaya.

Par Lyes B.

Parmi ces projets qui traduisent l'intérêt accordé par l'Etat à ce grand pôle urbain et qui sont actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, figurent la réalisation de 2 000 logements sociaux de type public locatif (LPL), un complexe hydraulique, une station d'épuration des eaux usées (STEP) et un centre d'enfouissement technique (CET). Il s'agit, en outre, de structures éducatives, dont une école primaire, un collège et un lycée, d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage, ainsi que d'un bureau de poste ainsi que des installations sécuritaires, en attendant le lancement de deux structures de santé, à savoir une polyclinique et une maternité, a-t-on ajouté. Le wali de Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a mis l'accent, lors de sa visite mercredi sur site, sur le respect des délais et de la qualité de réalisation de ces projets, tout en appelant à encourager l'investissement créateur de la richesse au niveau de cette ville considérée comme un modèle de développement durable. «Les portes sont grandes ouvertes aux promoteurs (nationaux ou

étrangers) désireux d'investir dans les différents créneaux économiques dans cette ville, et toutes les facilités leur seront apportées, pour peu qu'ils soient en conformité avec la loi en vigueur et respectent le cahier des charges en la matière», a-t-il affirmé. Dans ce sillage, le même responsable a proposé la création d'un port sec (zone sous-douane) dans le but de recevoir les marchandises importées ou destinées à être exportées, et ce au niveau de la Zone d'activité logistique (ZAL) relevant de la nouvelle ville, localisée à proximité de la RN-3 et du tracé du projet de la voie future ferrée Touggourt-Hassi Messaoud.

## Rapprocher aussi l'administration du citoyen

S'adressant directement au président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Hassi-Messaoud, Mohamed Yacine Bensaci, le wali, lui a demandé de prendre en charge les opérations liées notamment à la réalisation de structures d'accompagnement administratives, au titre du rapprochement de l'administration du citoyen, tout en soulignant l'importance de la mise en place d'un établissement qui s'occupera de la ges-



tion de la ville, une fois réceptionnée. Confiée à un groupe d'entreprises publiques composé essentiellement du groupe Cosider, de l'ENGCB (filiale du groupe Sonatrach) et de Kahrif (filiale du groupe Sonelgaz), la première phase du projet, qui concerne les travaux de la voirie et des réseaux divers (VRD) du quartier prioritaire de la ville, devant accueillir 46.650 habitants, ont enregistré un avancement physique estimé à 46 %, alors que celui de la ZAL est de l'ordre de 40 %, selon les

données de l'entreprise publique de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud (EVNH). Située dans la zone de Oued El-Maraâ, à environ 80 km entre Hassi-Messaoud et les villes de Touggourt et Ouargla, la nouvelle ville, couvrant une superficie totale de 4 467 ha, est répartie sur un périmètre à urbaniser (1 721 ha), un périmètre d'urbanisation future (1 152 ha), un périmètre non urbanisable (1.594 ha) et la ZAL (965 ha), en plus d'une palmeraie et d'une bande verte en vue de la proté-

ger des vents chauds et des tempêtes de sable cycliques. La nouvelle ville de Hassi-Messaoud sera structurée en quatre grands quartiers résidentiels d'environ 20 000 habitants chacun, ainsi que de structures commerciales et socioculturelles, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant plusieurs installations, dont une grande mosquée, un grand parc de loisirs, des locaux commerciaux et des institutions publiques, selon la fiche technique. L. B./APS

Sidi Bel-Abbès

## La Cnac signe des conventions-cadres avec trois instances publiques

Des conventions-cadres ont été signées, jeudi à Sidi Bel-Abbès, entre la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), l'Ecole supérieure d'informatique de l'université «Djillali Liabès», la maison de l'entrepreneuriat et la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya dans le cadre du renforcement du partenariat. Le Directeur général de la Cnac, Hamoudi Mohamed a souligné, lors de la cérémonie de signature, que cette initiative entraine dans le cadre de l'investissement dans les ressources humaines et de la concrétisation d'une approche

économique de résorption du chômage chez les plus de 30 ans. L'objectif de ces conventions est la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat en milieu universitaire et chez les diplômés des CFPA dans la perspective d'encourager la création de petites et moyennes entreprises (PME). Le responsable a rappelé que le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale avait adopté cette démarche pour juguler le chômage en orientant les diplômés d'universités et des centres de formation professionnelle vers la création de micro-entreprises génératrices d'em-

ploi et de richesses. Il a valorisé, dans ce cadre, les avantages accordées au titre de la Cnac à travers des crédits sans intérêts et avantages fiscaux. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Tahar Hachani a salué, dans son intervention, les efforts de l'Etat visant à lutter progressivement contre le chômage en incitant à la création de micro-entreprises de jeunes pour renforcer l'économie locale et par conséquent la richesse et lutter contre le chômage. Il a déclaré que Sidi Bel-Abbès s'adjuge l'honneur d'être la première wilaya au niveau national à signer ce genre de conventions contri-

buant à encadrer les idées et les projets de jeunes âgés de plus de 30 ans à travers la formation et l'apprentissage adaptée à leurs projets et le soutien matériel de la Cnac. La directrice locale de la Cnac, Settouti Ikram a présenté, pour sa part, le bilan des projets financés au titre de ce dispositif en 2017, estimés à 2.704 sur un total de 9 023 dossiers déposés, permettant de générer 4.338 emplois, tout en signalant que le

secteur de l'Agriculture est en tête de la liste des projets créés (305). En marge de cette cérémonie, des modèles de projets réussis de jeunes chômeurs ayant bénéficié du soutien de la Cnac ont été présentés, en présence des représentants des instances concernées, des étudiants et des stagiaires des CFPA et des postulants pour bénéficier d'avantages de la Cnac.

Hocine A.

Ghardaïa

## Les autorités de la wilaya interdisent les marches sur la voie publique

LES AUTORITÉS locales de la wilaya de Ghardaïa ont décidé l'interdiction de toute manifestation, marche, attroupement ou sit-in sur la voie publique, indique un communiqué de la wilaya. Cette décision d'interdiction de toutes les manifestations ou marches sur la voie publique touche cinq communes de la wilaya (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura, Beriane et Guerrara), précise le communiqué. La décision, prise par arrêté de la wilaya Numéro 222 du 21 janvier, court durant six mois renouvelable, ajoute-t-il. Les cinq communes précitées ont été le théâtre d'affrontements entre groupes de jeunes, émaillés d'actes de vandalisme, de pillage et d'incendie, qui avaient commencé en novembre 2013 à Guerrara avant de se propager dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf) et Berriane. Le calme est finalement revenu dans la région en 2015 à la faveur de la concrétisation sur le terrain des décisions prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui avait chargé le commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire de superviser l'action des services de sécurité et des autorités locales pour le rétablissement et la préservation de l'ordre public sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Ghardaïa. R.R.

Sétif

## Distribution de 50 logements LPA à Ain Lahdjer

Les clés de 50 logements de type promotionnel aidé (LPA) ont été remises jeudi dans la commune d'Ain Lahdjer (Sétif) à leurs bénéficiaires. Au cours de la cérémonie de remise des clés, le chef de l'exécutif local, Nacer Maâskri, a appelé que 985 logements répartis entre le promotionnel aidé (LPA) et le social participatif (LSP) ont été distribués dans la wilaya de Sétif au cours de l'année 2017 et qu'un quota de 3 780 logements de ces deux formules «sera distribué durant

l'année 2018». L'opération de distribution de 940 logements de type LPA et LSP a été lancée la semaine passée à Sétif et à El Eulma, a ajouté le wali, affirmant que 400 autres logements seront distribués à leurs bénéficiaires «en mars prochain», en attendant la distribution de 2 390 autres unités «au cours de l'année 2018». M. Maâskri a également fait savoir que pas moins de 4 029 logements de type public locatif (LPL) ont été distribués au cours de l'année 2017, relevant

que 2 297 unités de ce même type seront en 2018. Par ailleurs, pas moins de 2 136 souscripteurs à la formule location-vente ont reçu leurs logements au cours de l'année 2017, avant la distribution de 1 600 logements de ce segments prévue pour cette année. Au total 3 567 aides au logement rural ont été accordées dans la wilaya de Sétif en 2017, contre 2 339 prévues cette année.

T.K.



## Sahara occidental

# La RASD demande à l'UA d'organiser une conférence sur la situation des réfugiés

■ La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a appelé l'Union africaine (UA) à organiser une conférence consacrée à l'examen de la situation des réfugiés sahraouis et à la recherche de mécanismes efficaces pour traiter les causes ayant contraint les réfugiés à rester quatre décennies en dehors de leur pays, a indiqué, jeudi, l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Par Sara H.

La délégation sahraouie qui a pris part aux travaux de la 35<sup>e</sup> session ordinaire du Comité des représentants permanents (Corep) qui a eu lieu en Ethiopie (Addis-Abeba) en prévision du 30<sup>e</sup> sommet de l'UA, prévu dimanche et lundi prochains, a demandé à l'UA de tenir une conférence pour examiner la situation des réfugiés sahraouis et rechercher les mécanismes susceptibles de traiter les causes ayant contraint les réfugiés à rester éloignés de leur pays plus de quatre décennies, a précisé SPS. La délégation sahraouie a rappelé le contenu de l'avenant 3 relatif à la situation humanitaire en Afrique, élaboré par la sous-commission issue du Corep. Le rapport avait appelé la communauté internationale à contribuer à l'amélioration des conditions de vie difficiles des réfugiés sahraouis. Le document réalisé par la commission en charge des affaires des réfugiés sahraouis en Afrique a souligné que la situation des réfugiés avait trop duré et constituait désormais une source de préoccupation pour la Commission africaine. Le rapport a rappelé que le Secrétaire général de l'ONU avait appelé en mars 2016 à davantage de mobilisation et à la tenue d'une réunion pour la collecte des contributions. Le rapport a cité, en outre, la visite effectuée par le directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) aux camps des réfugiés

sahraouis en décembre 2017, où il s'est enquis des problèmes de malnutrition et du manque de denrées alimentaires. Le Corep avait demandé, en octobre dernier, l'envoi d'une commission aux territoires sahraouis pour enquêter sur les violations des droits de l'Homme, mais cette demande n'a pas été satisfaite. La délégation sahraouie a évoqué les difficultés auxquelles ont été confrontées les délégations sahraouies lors de certaines réunions de partenariat, notamment à Maputo, appelant à la mise en œuvre des décisions de l'UA y afférentes. Des sources bien informées ont révélé que l'UA prévoit d'appeler dans des décisions la communauté internationale à contribuer à l'amélioration de la situation difficile des réfugiés sahraouis en attendant l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination sous la supervision de l'ONU.

## Ghali reçu par l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du



Front Polisario, Brahim Ghali, a été reçu jeudi par l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, à Berlin en Allemagne, indiquent des sources médiatiques sahraouies. Le président sahraoui avait reçu une invitation de M. Kohler pour mener des consultations bilatérales dans le cadre de sa mission en tant qu'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, qui devraient le réunir avec les deux parties au conflit, le front Polisario et le royaume du Maroc, ainsi que les deux pays observateurs, l'Algérie et la

Mauritanie. Ces consultations s'inscrivent dans le cadre de l'application des résolutions du Conseil de sécurité et des efforts des Nations unies en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le président sahraoui est accompagné d'une délégation importante dont M. Khatri Addouh, membre du secrétariat national du Front Polisario et président du Conseil national sahraoui, M. M'hamed Khaddad, membre du secrétariat national du Front Polisario et coordinateur avec la Minurso, M<sup>me</sup> Fatma Elmehd, membre du

secrétariat national du Front Polisario et SG de l'Union nationale des femmes sahraouies et M. Mohamed Ali Zerouali, membre de la délégation sahraouie en charge des négociations. L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Horst Kohler, a exprimé, lors de sa visite aux camps des réfugiés sahraouis en octobre 2017, son optimisme vis-à-vis de l'avenir des négociations dans le cadre du plan onusien de règlement du conflit sahraoui. «Je suis confiant quant à l'avenir des négociations dans le cadre du plan onusien de règlement du conflit au Sahara occidental», avait déclaré M. Kohler, ajoutant que sa visite dans la région a pour objectif d'écouter les deux parties au conflit et de s'enquérir de la situation dans les camps de réfugiés. Première du genre depuis sa nomination le 8 septembre 2017 par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en remplacement de Christopher Ross, la visite M. Kohler aux camps des réfugiés visait à relancer le processus de règlement du conflit au Sahara occidental.

S. H./APS

## Maroc

### Inquiétudes sur le musellement des ONG

Libye

## L'UE condamne l'attaque contre des civils à Benghazi

L'UNION européenne (UE) a condamné le double attentat à la voiture piégée qui a frappé mardi soir la ville de Benghazi (est de la Libye), faisant au moins 41 morts et 80 blessés, ont rapporté jeudi des médias. «De telles attaques ont non seulement causé de nombreuses pertes, mais encourent menacé, dans un environnement déjà fragile, le travail en cours pour restaurer la sécurité, la stabilité et l'état de droit en Libye», a dénoncé l'UE dans une déclaration de son porte-parole. L'UE a réitéré son engagement et son soutien au processus de médiation inclusif mené par le Représentant spécial des Nations unies, Ghassan Salamé, et «continuera de travailler avec lui pour apporter une solution durable à la crise, guidée par la feuille de route qu'il a présentée, y compris dans le cadre de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes», indique la déclaration du porte-parole. Et d'ajouter que «l'UE attend de tous les acteurs légitimes libyens qu'ils se mobilisent pour atteindre cet objectif, en montrant leur volonté de faire des compromis et en faisant passer les intérêts du peuple libyen avant tout». Au moins 41 personnes ont été tuées et 80 autres blessées dans le double attentat à Benghazi, selon un nouveau bilan fourni mercredi de source médicale. La première explosion s'est produite au moment où des fidèles sortaient d'une mosquée après la prière, dans le quartier d'Al Salmani, alors que dix à quinze minutes plus tard, après l'arrivée sur les lieux des secours et des forces de sécurité, une deuxième explosion à la voiture piégée s'est produite. Plus puissante que la première, cette explosion a atteint une ambulance.

R. M.

qui subissent des «contraintes et harcèlement» administratifs. Dans une note décrivant le rétrécissement de l'espace de travail pour la société civile indépendante au Maroc, qui affecte un nombre grandissant d'associations de défense des droits humains, l'observatoire, qui est né d'un partenariat entre la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), détaille notamment comment trois procédés sont utilisés par les autorités marocaines pour entraver leurs activités. «Les entraves dans les procédures d'enregistrement (refus de dépôt, délais), y compris pour des associations emblématiques de défense des droits humains au Maroc, les empêchent d'exister juridiquement, d'ouvrir un compte en banque, d'obtenir un local, et de se pourvoir en justice», a relevé la même source, soulignant que les activités (manifestations, réunions publiques) organisées par les ONG «sont régulièrement interdites». La note a ajouté également que leur accès aux financements «est entravé par l'absence d'enregistrement ou de récépissé définitif, empêchant les ONG d'ouvrir un compte banca-

re et limitant leur accès aux financements», notant que cet accès est devenu «encore plus problématique» avec la nouvelle obligation faite aux bailleurs de fonds internationaux de contacter le ministère des Affaires étrangères marocain avant tout financement accordé aux associations marocaines. L'observatoire rappelle que ce dispositif de mars 2017 «vise officiellement à lutter contre le financement des groupes terroristes», mais exprime entre-temps sa crainte qu'il puisse être utilisé «afin de contrôler le financement des ONG indépendantes et critiques de la situation des droits humains au Maroc». «Cet étouffement progressif des associations indépendantes s'effectue alors que le pays est confronté à de nouveaux mouvements sociaux depuis fin 2016 dans le Rif», fait-il observer, demandant aux autorités marocaines de respecter leurs engagements internationaux en matière de liberté d'expression, d'association et de rassemblement. «Le Maroc doit également garantir la sécurité des membres et locaux des ONG de défense des droits humains», a déclaré Hafidha Chekhir, vice-présidente de la FIDH. Dans la note de l'observatoire dénonce les interdic-

tions «quasi-systématiques» des activités des ONG étrangères ou leurs branches marocaines par les mêmes autorités marocaines, citant, entre autres, Transparency Maroc, association de lutte contre la corruption, qui a vu ses activités interdites à plusieurs reprises depuis 2013. «Plusieurs fois, des juristes et observateurs internationaux ont été expulsés. Amnesty International et Human Rights Watch ne sont par exemple plus autorisées à mener leurs enquêtes dans le pays», a encore dénoncé Gerald Staberock, Secrétaire général de l'OMCT, appelant à l'arrêt immédiat de l'hostilité à leur encontre, «qui prend parfois la forme de harcèlement judiciaire». A cet effet, l'observatoire appelle les autorités marocaines à «mettre un terme» aux entraves à la liberté d'association et à respecter l'ensemble des droits garantis par les instruments internationaux et régionaux de protection des droits humains ratifiés par le Maroc, en particulier s'agissant de la liberté d'association, de réunion, de rassemblement, de manifestation pacifique et d'expression.

Amel N./Agences



## Allemagne

# Angela Merkel veut aller vite pour former un gouvernement

■ Angela Merkel s'est déclarée «optimiste», hier, en lançant la dernière ligne droite des négociations pour former «rapidement» un gouvernement en Allemagne, après quatre mois d'atermoiements qui ont érodé sa stature sur le plan national comme international.

Par Rosa C.

«**N**ous allons faire en sorte de négocier rapidement. Je crois que les gens attendent désormais que nous nous dirigeons vers la formation d'un gouvernement», entre son camp conservateur et les sociaux-démocrates du SPD, a dit la chancelière peu avant le début des discussions. Le président du SPD, Martin Schulz, a lui insisté sur la nécessité pour une éventuelle coalition d'avoir un programme clairement pro-européen face aux tendances isolationnistes des États-Unis de Donald Trump. L'objectif doit être «de faire à nouveau de l'Allemagne un leader européen», a-t-il dit. Angela Merkel a jusqu'ici émis le souhait de tout boucler pour le 11 février au plus tard. Mais rien n'est moins sûr compte tenu des sujets de contentieux qui demeurent et des profondes divisions au sein des sociaux-

démocrates du SPD sur l'opportunité même de servir à nouveau d'appoint aux chrétiens-démocrates pour former une majorité. Le SPD a accepté de justesse «grande coalition». Ceci afin de permettre à la chancelière d'entamer un quatrième mandat à la tête de la première puissance économique européenne. L'impatience grandit dans le pays et à l'extérieur, quatre mois après un scrutin législatif marqué par la percée de l'extrême droite et le repli des grands partis traditionnels, qui n'a pas permis de dégager une majorité claire à la chambre des députés. La formation d'un nouvel exécutif dans le pays ne veut pas dire «seulement un nouveau départ pour l'Allemagne, mais aussi un nouveau départ pour l'Europe», a souligné hier la chancelière. Une première tentative entre conser-

vateurs, libéraux et écologistes a échoué en novembre. Angela Merkel n'a plus droit à l'erreur cette fois avec les sociaux-démocrates. Elle-même commence à laisser transparaître son inquiétude face à cet accouchement difficile. Contrainte de diriger depuis octobre un gouvernement gérant seulement les affaires courantes, la chancelière a reconnu mercredi au forum de Davos que l'absence de «gouvernement stable» la privait de moyens d'action. Il y a encore peu considérée comme la dirigeante la plus puissante d'Europe, voire du monde dans certains médias américains, Angela Merkel, accaparée par ses problèmes internes et la controverse autour des migrants, a vu son étoile fléchir. Un autre dirigeant occupé depuis plusieurs mois l'espace laissé vide: le chef de l'État français Emmanuel Macron. En Allemagne même, le débat sur l'après-Merkel a déjà débuté au sein de son parti (CDU), même si aucun rival sérieux ne s'est encore publiquement avancé. «Plus la formation d'un gouvernement traîne en longueur, plus elle perd du terrain, chaque jour supplémentaire où elle doit se contenter d'être une chancelière aux affaires courantes l'affaiblit», ana-



PH. > D. R.

lyse l'hebdomadaire *Die Zeit*. Pour conclure les tractations gouvernementales, le SPD – tombé à 19% des intentions de vote dans un sondage publié hier – demande encore des concessions, qui laissent les conservateurs très sceptiques : davantage de regroupements familiaux pour les migrants, une réduction des inégalités face à l'assurance maladie et moins de flexibilité sur le marché du travail.

Sans cela, les sociaux-démocrates pourraient voir un éventuel accord rejeté par leurs 440 000

militants, qui auront le dernier mot, en votant pour ou contre le contrat de coalition. Si les militants rejettent l'accord, de nouvelles élections législatives deviendraient inéluctables. Le chef de l'organisation de jeunesse du parti, Kevin Kühnert, s'est mis en figure de proue des opposants à une nouvelle «grande coalition». Dans le *Tagespiegel* d'hier, il préconise l'arrêt des négociations en cas de résultats décevants. «L'échec doit être une option», proclame-t-il.

R. C.



## Points chauds

### Instabilité

Par Fouzia Mahmoudi

**S**i la semaine dernière Laurent Wauquiez s'élevait contre la décision de l'ancien Premier ministre Alain Juppé de se mettre en retrait de sa famille politique, il est aujourd'hui lui-même devenu la cible de nombreuses critiques émanant de ses propres rangs. En effet, Florence Portelli et Maël de Calan, candidats à la présidence du parti en décembre 2017, reprochent le comportement «stalinien» du président de LR et laissent entendre qu'ils pourraient claquer la porte. La cause de leur mécontentement serait la place que leur réserve aujourd'hui le nouveau président de Les Républicains. Les deux participants à l'élection interne de décembre 2017 contre M. Wauquiez ont organisé une conférence de presse commune, jeudi 25 janvier, à Paris. L'occasion pour l'un, Maël de Calan, de dénoncer le «signal d'exclusion» envoyé par le nouveau patron de la formation de droite, et pour l'autre, Florence Portelli, de s'en prendre à un «parti autocrate et monolithique». «Si Laurent Wauquiez est le premier stalinien de l'histoire de la droite, ce sera sans moi», a-t-elle prévenu. La veille, les deux responsables ont envoyé un courrier commun au président de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour lister leurs griefs. «Le 12 décembre, écrivent-ils dans cette lettre, nous nous sommes rencontrés à ta demande. (...) Tu as pris l'engagement que nous serions représentés au sein des instances en proportion de nos scores (16,11% pour M<sup>me</sup> Portelli, 9,25% pour M. de Calan)». Mais, lors de la réunion du bureau politique, mardi 23 janvier, Wauquiez a affirmé devoir rogner sur leurs places pour en accorder aux proches du président du Sénat, Gérard Larcher, et à ceux du président du groupe des sénateurs LR, Bruno Retailleau. «Il nous a expliqué que de l'eau a coulé sous les ponts», a raconté de Calan, qui reproche à Wauquiez de «construire sur le mensonge» et de «privilegier les combinaisons entre barons à l'équilibre démocratique». Présent à ses côtés, Vincent Jeanbrun, maire de l'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), s'est dit pour sa part «bien décidé à en découdre avec Laurent Wauquiez». «Je ne resterai pas dans une famille politique qui ne tient pas sa parole», a ajouté Jeanbrun, qui assume de lancer un «ultimatum» au président de LR. Toutefois, Wauquiez, si l'on se réfère aux scores de l'élection LR où ce dernier a été élu dès le premier tour, n'a pas trop à s'en faire et l'ultimatum de Calan et de son équipe ne sera qu'une tempête dans un verre d'eau pour le nouveau président de la droite. Mais ses agitations aussi mineures puissent-elles être témoignent néanmoins de l'état d'instabilité de la droite, incapable de se regrouper et de former un front uni face au parti présidentiel, laissant le champ libre pour des partis de petite envergure comme La France Insoumise, qui aujourd'hui assume de facto le rôle de premier opposant du gouvernement. **F. M.**

## Nigeria

# 10 morts dans de nouvelles tueries intercommunautaires

**A**u moins dix personnes ont été tuées dans des violences entre éleveurs et agriculteurs dans le centre du Nigeria, faisant suite à une vague d'affrontements sanglants pour l'accès à la terre depuis début janvier, a-t-on appris jeudi auprès de l'armée et de responsables politiques. Dans l'État du Plateau (centre-ouest), au moins huit personnes ont perdu la vie au cours de nouvelles violences entre éleveurs musulmans et agriculteurs chrétiens, selon le commandant Adam Umar, porte-parole de l'armée dans la région. «Nous avons enregistré huit morts dans des attaques distinctes dans les districts de Bokkos et Bassa», a-t-il déclaré à l'AFP. Mercredi, «un éleveur peul a été attaqué et tué par des membres de la communauté Ropp alors qu'il récupérait du sable pour construire sa maison», a précisé le responsable militaire. «En représailles, des membres de la communauté peule ont également attaqué et tué deux personnes, dont une femme, de la communauté de Ropp». La veille, cinq personnes avaient déjà été tuées dans des affrontements semblables à une centaine de kilomètres, près de Bassa, entre nomades peuls et agriculteurs de l'ethnie Irigwe,

après un vol de bétail. «Les corps de trois Irigwe ont été retrouvés sur un site minier illégal de la zone et leurs proches ont accusé les éleveurs peuls de les avoir tués», a ajouté le major Umar. Les corps de deux bergers ont été récupérés plus tard près d'une rivière, suite à ce qui semblait être des représailles pour le meurtre des trois cultivateurs irigwe. «Nous pensons que (c'est un) vol de bétail qui a déclenché les tueries», a déclaré le major Umar, précisant que l'armée avait été déployée dans les zones concernées pour rétablir le calme. Par ailleurs, un policier et un agriculteur ont été tués dans l'État de Benue (centre-est) lors d'une attaque attribuée à des éleveurs peuls dans le district de Guma dans la nuit de mercredi à jeudi. «Guma, ma région, a été attaquée hier par des éleveurs qui ont tué un policier et un agriculteurs», a déclaré à l'AFP le gouverneur de Benue, Samuel Ortom. «Des gens sont portés disparus et les blessés ont été hospitalisés à Makurdi», la capitale régionale, a-t-il précisé. Le gouverneur a affirmé que 80 000 personnes ont fui leurs foyers dans l'État de Benue après des affrontements qui ont fait 80 morts début janvier. «Nous

ne pouvons pas continuer à vivre comme ça. C'est le moment où nos gens récoltent (...) et préparent la prochaine saison agricole», a-t-il dit, accusant indirectement les éleveurs nomades d'être responsables des violences.

Les États du Plateau et de Benue se situent dans la ceinture centrale du Nigeria, qui sépare un nord à prédominance musulmane et un sud largement chrétien. La région a longtemps été un foyer de tensions ethniques et religieuses entre les communautés agricoles chrétiennes sédentaires et les éleveurs qui transhumant avec leurs troupeaux. Le conflit séculaire pour l'appropriation des terres est renforcé par une lutte de plus en plus âpre pour les ressources, provoquée par la sécheresse et la désertification dans le nord du Nigeria et plus largement au Sahel, qui oblige les éleveurs à migrer vers le Sud. Les violences intercommunautaires ont déjà fait une centaine de morts dans le centre du pays depuis le début de l'année et l'administration du président Muhammadu Buhari est sous le feu des critiques, accusée de passivité face à un conflit devenu plus meurtrier que l'insurrection du groupe jihadiste Boko Haram dans le nord-est.





Salon international du livre du Caire

# L'Algérie invitée d'honneur

■ Les échanges culturels et artistiques entre l'Algérie et l'Égypte concernent tous les domaines et disciplines. A partir d'aujourd'hui, plus de soixante-dix maisons d'édition algériennes sont en Égypte pour participer au Salon international du livre du Caire dont l'Algérie est l'invitée d'honneur.

Par Abla Selles

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, coprésidera cet après-midi avec son homologue égyptienne, Inas Abdel-Dayem, l'ouverture du 49<sup>e</sup> Salon international du livre du Caire, dont l'Algérie est l'invitée d'honneur, a précisé un communiqué du ministère. Le ministre algérien de la Culture présentera une communication sur les relations algéro-égyptiennes, lors de la cérémonie d'ouverture du Salon international du livre du Caire qui se poursuivra jusqu'au 10 février, a ajouté la même source. Cette occasion confirme les relations profondes entre l'Algérie et l'Égypte dans le domaine culturel. C'est aussi un espace pour présenter les plumes algériennes, surtout les jeunes qui sont nombreux ces derniers temps. La participation algérienne s'étale aussi sur les différentes conférences et rencontres débats. Des personnalités littéraires et culturelles algériennes, à l'instar du romancier Waciny Laredj qui présentera une communication sur la diversité culturelle et du réalisateur Ahmed Rachedi qui animera une conférence sur le cinéma algérien.



Invité d'honneur de cette 49<sup>e</sup> édition du salon, l'Algérie participe avec soixante-dix maisons d'édition, dont vingt-cinq dans le stand officiel du ministère de la Culture, onze représentant le syndicat des éditeurs algériens et trente représentant

l'Organisation nationale des éditeurs de livres. Les livres exposés dans les stands algériens concernent tous les domaines : science, histoire, enseignement supérieur, éducation, arts et religion. A cette occasion, l'Algérie honorera d'éminentes personna-

lités culturelles, artistiques et littéraires en reconnaissance de leur rôle dans le renforcement de la coopération culturelle entre l'Algérie et l'Égypte.

L'Égypte était l'invitée d'honneur du 21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger en 2016 (27

octobre-5 novembre). A. S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Opéra d'Alger**  
Boualem Bessaïh (Ouled Fayet, Alger)

**Dimanche 28 janvier à 19h :**

Carmen de Bizet en version concert. Avec le chœur et l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, direction musicale : Maestro Amine Kouider.

Les tickets sont disponibles aux guichets de l'Opéra jusqu'au 28 janvier, de 10h à 17h. Prix : 800 DA.

**Hôtel Sofitel (El Hamma)**

**Jusqu'au 6 février :**

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

**Maison de la Culture Mouloud-Mammeri de TiziOuzou**

**Jusqu'à aujourd'hui :**

Exposition de l'artiste peintre Abdelaziz Ould Mohand.

**Galerie Sirius (139, Boulevard Krim-Beikacem, Téliemly, Alger)**

**Jusqu'au 8 février :**

Exposition de peinture et de photographies par l'artiste peintre Valentina Ghanem Pavlovskaya et la photographe Chafia Loudjici.

**Salle Ibn Khaldoun**

**Jusqu'au premier février :**

Projection des films Coco, Insidious, C'est tout pour moi et Star Wars : The Last Jedi

Prévu du 27 janvier au 5 mars

## Un Salon du dessin s'organise à Alger

Un salon entièrement consacré au dessin ouvrira ses portes à partir du 27 janvier au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger.

Ayant pour thème «Dessiner leurs dessins», cet événement entend donner libre cours à l'imagination des artistes qui

useront donc du dessin pour exprimer leurs dessins, leurs intentions ou encore leurs souhaits. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les deux mots se ressemblent bien qu'ils expriment deux choses différentes. L'origine du mot «dessin» vient à la fois de «designer» et de l'italien «disegno» qui signifie «représentation graphique», mais le terme faisait à la fois référence à la pratique, le projet et intention ou l'idée derrière l'art.

Les organisateurs ont exprimé que l'objectif principal de ce salon est d'offrir plus de visibilité à cette pratique artistique fondamentale et «de lui redonner ses lettres de noblesse et l'importance qu'elle a dans la création et l'histoire de l'art».

Le vernissage du premier Salon du dessin aura donc lieu aujourd'hui 27 janvier à 15h30 au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA) avec plus de vingt artistes en exposition, la représentation continuera jusqu'au 5 mars 2018. M. K.

- Salon international de la caricature, du dessin de presse et d'humour -

## Une première édition à Oran

Oran accueillera en mai prochain la première édition du Salon international de la caricature, du dessin de presse et d'humour de la ville et ce, à l'initiative de la Direction de la culture de wilaya.

Prévu du 5 au 12 mai 2018 au Musée d'art moderne d'Oran (MAMO), le salon réunira des caricaturistes et dessinateurs de presse étrangers et nationaux, rompus à l'exercice de l'exagération par le crayon. Parmi ces derniers, nous pouvons citer l'Américain Pat Bagley, fréquent contributeur du *Washington Post* et *Newsweek*, le dessinateur de presse québécois Guy Badaeux (Bado) ainsi que le lauréat du *Press Cartoon Europe 2016*, l'Espagnol Kap.

Côté Algérien, Hichem Baba Ahmed, incontournable «Hic», sera des présents, entouré des plumes de la nouvelle scène à l'image de Ghiles Ainouche, Amine Labter (Vit'Amine) et Baki Boukhalfa.

Des conférences, des expositions et des ventes-dédicaces gratuites et ouvertes au public sont à attendre de ce 1<sup>er</sup> salon, qui, à la vue de ses invités, promet beaucoup. Reste à regretter l'absence notoire de dessinatrices et femmes caricaturistes. F. H.

Musée du Bardo

## Une journée pour échanger des livres

UNE RENCONTRE littéraire pour échanger des livres se déroulera aujourd'hui 27 janvier 2018 au niveau du musée du Bardo, à Alger.

Organisée le dernier samedi de chaque mois, cette bourse aux livres est devenue un rendez-vous incontournable pour les amateurs de littérature et de lecture. Ayant pour objectif principal de permettre aux participants de partager leurs livres, cet événement offre un espace d'échange, de débats littéraires et de découverte.

Véritable forum littéraire, cette bourse commence à partir de 10h30 et est ouverte à tout le monde, gratuitement, il suffit d'apporter avec vous des livres à échanger et de vous rendre au magnifique Musée du Bardo. R. C.

### Musique

#### Marc Lavoine en concert à Alger

LE CHANTEUR de variétés françaises, Marc Lavoine, sera en représentation exceptionnelle à Alger le 10 mars prochain et ce, à l'invitation de l'Institut français d'Alger.

L'interprète de «J'ai tout oublié», «Les yeux revolver» ou encore «Je ne veux qu'elle», sera pour la première fois en concert à Alger, le 10 mars à 19h30 à la salle El Mouggar. Accompagné de Alain Lanty au piano, Marc Lavoine reprendra ses plus grands tubes ainsi que des titres de son 11<sup>e</sup> album «Je descends du singe», sorti il y a peu.

L'accès au concert de Lavoine est sans surprise placé sur réservation. Vous pouvez réserver deux places au maximum en envoyant un mail avec vos noms et prénoms à cette adresse mail : chansonfrancaisemarcLavoine2018.alger@if-algerie.com



## 54<sup>e</sup> anniversaire de la reconnaissance du COA Une exposition philatélique aujourd'hui à Alger

LE COMITÉ olympique et sportif algérien (COA) organise aujourd'hui (9h00) au Musée Olympique (Alger) une exposition philatélique sur les thématiques olympiques et sportives, à l'occasion du 54<sup>e</sup> anniversaire de la reconnaissance du COA par le Comité international olympique (CIO), indique jeudi un communiqué de l'instance olympique algérienne.

Cette exposition aura lieu en présence des artistes peintres qui ont réalisé ces œuvres artistiques, des personnalités ayant participé au dépôt du dossier de reconnaissance du COA ainsi que des représentants de

l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

La reconnaissance officielle du Comité olympique algérien par le Comité international olympique (CIO) fut effective le 27 janvier 1964, à l'occasion de la 62<sup>e</sup> session tenue en marge des 9<sup>e</sup> Jeux Olympiques d'hiver abrités par Innsbruck (Autriche).

Le dossier d'adhésion de l'Algérie fut présenté par le défunt Docteur Mohand-Amokrane Maouche et Mustapha Larfaoui, respectivement président et secrétaire général du Comité olympique algérien.

Lutte/JAJ-2018

## Le président de la Confédération en visite à Alger

LE PRÉSIDENT de la Confédération africaine des luttes associées (CALA), le Marocain Fouad Meskout, est arrivé jeudi à Alger pour assister aux réunions des instances sportives africaines, prévues du 26 au 30 à Alger, au sujet des 3<sup>e</sup> Jeux Africains de la Jeunesse (JAJ) qui se tiendront en Algérie (19-28 juillet).

Ces réunions regrouperont l'Union des confédérations sportives africaine (UCSA), l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et les confédérations africaines sportives (26-27 janvier), les présidents des délégations sportives africaines (28-30

janvier), d'une part, et le Comité olympique et sportif algérien (COA) et le Comité d'organisation des JAJ-2018, d'autre part.

Les présidents des délégations africaines visiteront par la même occasion les différents sites retenus pour les jeux, en premier lieu le village des athlètes et les infrastructures sportives.

Cette édition des JAJ sera qualificative pour certaines disciplines aux Jeux Olympiques de la jeunesse de Buenos Aires (8-18 octobre prochain).

La première édition des JAJ s'est tenue au Maroc en 2010, tandis que la deuxième édition a eu lieu au Botswana en 2014.

Natation/Championnat national

## Des jeunes athlètes s'illustrent

LE PREMIER jour du Championnat national d'hiver de natation a été marqué par l'émergence de jeunes athlètes qui ont réalisé de bons résultats, à l'instar de Moncef Belamane dans la catégorie juniors (200m brasse), Imane Zitouni (minimes, 50m papillon) et Meriem Khaldi (minimes, 400m nage libre).

Moncef Belamane (Union d'Alger) a été décoré de la médaille d'or (catégorie juniors, 200 m brasse), avec un chrono (2:12.35), prenant ainsi l'avantage sur Abdenour Medjahri du club Bahia d'Oran (2:19.43) et Amer Benali du club poste d'Alger (2:24.44).

Agé de 16 ans, Belamane a failli atteindre ou battre le record national dans les 200 mètres brasse avec une différence de près de 21 centième, un record détenu par l'ancien nageur Sofiane Daid avec un chrono (2:12.14) depuis l'année 2012 (Championnat d'Algérie de la natation).

Imane Zitouni (14 ans), du Sahel nautique de El Biar (catégorie Juniors), a obtenu la médaille d'or avec un bon chrono dans la course des 50 mètres Papillon (29.96), prenant ainsi l'avance sur les deux nageuses du Groupement pétrolier (GP), respectivement Khaldi Meriem (30.99) et Manal Houboub (31.58).

La course des 400 mètres de la catégorie des semi-minimes a, quant à elle, connu la consécration de Meriem Khaldi (14 ans du GP) avec la médaille d'or, qui a obtenu un chrono encourageant (4:38.86), alors que le 2<sup>e</sup> classement est revenu à Jihane Benchadli (4:2.80) du Club Ayoune Tork, tandis que le 3<sup>e</sup> classement est à Khansaa Belkacemi (4:43.11) du GP.

CAN-2018 de handball RD Congo-Algérie 24-29

## Les Verts sans conviction

La sélection algérienne de handball a battu son homologue de RD Congo 29 à 24, jeudi à Libreville pour le compte des matchs de classement de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> places, dans une rencontre à sens unique pour le Sept national.

Moins de 24 heures après son élimination par l'Angola en quarts de finale (29-27), l'équipe nationale est redescendue sur le terrain pour affronter une vaillante formation congolaise qui n'a tenu qu'une mi-temps avant de baisser la garde.

Le premier half s'est terminé sur le score de 15-14 pour les Verts, avant que l'écart ne commence à prendre de l'ampleur au retour des vestiaires, la défen-



se congolaise subissant les coups de boutoir des ailiers algériens, notamment le joueur de la JSE Skikda, Redouane Saker.

Les hommes de Damien Kabenguele ont essayé de tenir le coup, en vain. Ils ont réduit le score à 22-20 à la 16<sup>e</sup> minute, avant de retomber dans leurs travers. «Il reste encore beaucoup de travail à faire pour espé-

Ligue I Mobilis (18<sup>e</sup> journée)

# Le MCA à l'épreuve du CRB

■ Le stade olympique du 5-Juillet sera le théâtre d'un derby très chaud et passionnant pour le compte de la suite de la 18<sup>e</sup> journée qui se poursuit aujourd'hui.

Par Mahfoud M.

En effet, le Mouloudia d'Alger donnera la réplique au CR Belouizdad dans une confrontation qui promet du suspense. Ainsi, le Doyen des clubs algériens se tentera de confirmer sa belle santé, lui qui était revenu avec les trois points de la victoire lors de la précédente journée face à l'Entente de Sétif. Il s'agira donc pour les poulains de Bernad Casoni de confirmer et d'ajouter d'autres points à leur escarcelle pour conforter leur place et pourquoi pas l'améliorer. Le technicien français devrait garder le même groupe à un joueur près et souhaite prendre sa revanche de la défaite au match aller. Toutefois, ce ne sera pas évident face à une équipe du CRB qui reste une bête blessée et souhaite s'en sortir et amorcer un nouveau départ. Les gars de Laâkiba ne désirent pas enregistrer un autre faux pas qui les précipiterait au fond du classement. De son côté, l'USM El Harrach qui avait réussi à battre le CRB lors de la précédente journée, aura l'occasion d'aligner un autre succès à domicile en recevant l'O Médéa. Les



Nekkache et le MCA veulent un autre succès

Harrachis, malgré les perturbations vécues cette semaine sont décidés à l'emporter pour s'en sortir et amorcer leur sauvetage, même si la route est encore longue. Il faudrait quand même qu'ils fassent très attention à cette équipe de Médéa qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout pour l'emporter, ou à défaut repartir avec le point du nul. Enfin, le DRB Tdadjenant donnera la réplique à l'USMA et souhaite revenir avec un résultat probant. Les poulains de Belatoui sont décidés à l'emporter pour soigner leur classement, mais ils doivent faire très atten-

tion à cette équipe de l'USMA qui veut se reprendre après sa défaite face au NAHD, lors de la rencontre jouée la semaine passée. A noter que l'ES Sétif a été battue jeudi soir face à l'US Biskra sur le score d'un but à zéro, un score qui l'éloigne de plus en plus de son objectif de jouer le titre de champion. M. M.

Le programme :

Samedi 27 janvier 2018 à 15h :  
DRBT-USMA  
USMH-OM  
MCA-CRB

FAF

## Les joueurs recrutés au mercato d'hiver pourront tous jouer

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football a décidé, à titre exceptionnel et dans un souci d'équité afin d'éviter toute discrimination, de délivrer des licences à tous les joueurs recrutés lors du mercato d'hiver à condition que les clubs concernés s'engagent par écrit à honorer leurs dettes envers les joueurs et/ou entraîneurs d'ici la fin de la saison, faute de quoi les sanctions prévues par la réglementation leur

seront appliquées, a indiqué mercredi l'instance fédérale.

Lors d'une réunion extraordinaire tenue le mardi 23 janvier au siège de la FAF, le Bureau fédéral a statué sur le cas des joueurs qui se sont engagés, durant la période d'enregistrement hivernale, dans des clubs dont le montant des dettes envers les joueurs et/ou des entraîneurs dépasse le plafond autorisé. Vu qu'un club, l'ES Sétif, a déjà utilisé des joueurs

transférés alors qu'elle ne remplissait pas les conditions pour les engager, le Bureau fédéral a décidé à titre exceptionnel de régulariser la situation de tous les joueurs recrutés lors du mercato d'hiver, précise la même source. D'autre part, le directeur chargé de la gestion des compétitions de Liges 1 et 2 Mobilis, accompagné par Kheireddine Zetchi, président de la Fédération algérienne de football, a procédé ce mercredi, au siège de la Ligue de football professionnel, à la remise des licences des joueurs aux clubs concernés après que ces derniers eurent signé l'engagement par écrit.

Ces clubs sont : l'USM El Harrach (4 joueurs), le MC Oran (3 joueurs), le CR Belouizdad (4 joueurs), l'USM Blida (4 joueurs), la JSM Béjaïa (4 joueurs), le RC Kouba (3 joueurs), le CRB Ain Fekroun (4 joueurs) et le CA Batna (3 joueurs).

Le directeur a statué sur le cas du joueur Ali Guitoune, qui s'est engagé à la JS Kabylie, mais dont le dossier de qualification avait été rejeté au motif qu'il aurait été envoyé hors délais. Après enquête, le directeur a obtenu la preuve que l'envoi du dossier a été effectué en respectant les délais, ce qui fait que le dossier de qualification du joueur a été jugé conforme et Ali Guitoune est qualifié pour jouer à la JS Kabylie.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Terrorisme

### Deux pistolets mitrailleurs, 2 chargeurs et une quantité de munitions découverts à Tindouf

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a découvert vendredi lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à Tindouf, deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, deux chargeurs et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à Tindouf/3° RM, un détachement de l'ANP a découvert, le 26 janvier 2018, deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, deux chargeurs et une quantité de munitions», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP en coordination avec les éléments des Douanes ont arrêté, à

Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar /6° RM, Tébessa, El-Tarf, et Souk-Ahras /5° RM, deux camions, 2 véhicules tout-terrain, un détecteur de métaux et une importante quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à 41 910 litres, tandis que 384 unités de différentes boissons ont été saisies à Biskra/4° RM, et 40 kilogrammes de kif traité ont été interceptés par les éléments des garde-côtes à Mostaganem/2° RM, est-il ajouté. D'autre part des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté 18 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Tindouf, Béchar, Adrar, Laghouat et Ghardaïa, alors qu'une tentative d'immigration clandestine de 48 personnes à bord d'une embarcation de fabrication artisanale a été déjouée par des garde-côtes à Ain Témouchent/2° RM. (APS)

## Décès

### La moudjahida Fatima Ouzegane n'est plus

LA MOUDJAHIDA Fatima Ouzegane, veuve du chahid Abderrahmane Rebaine, est décédée jeudi à l'âge de 90 ans, a-t-on appris du ministère des Moudjahidine. Née le 24 janvier 1928 à Alger, la défunte a rejoint les rangs de la révolution nationale en 1956 aux côtés de son époux Abderrahmane Rebaine.

Arrêtée et emprisonnée le 31 janvier 1958, elle est libérée en décembre 1959 et poursuit de suite son

combat en tant que mousabila (fidaïa), jusqu'à l'indépendance.

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a adressé un message de condoléances à la famille de la défunte et ses compagnons d'armes, dans lequel il a exprimé «ses condoléances les plus attristées et sa profonde compassion». La défunte a été inhumée hier, après la prière du vendredi, au cimetière d'El-Alia à Alger.

## Coupe du roi d'Espagne

### Barcelone-Valence et Leganés-Séville en demi-finales

LE FC BARCELONE, triple tenant de la Coupe du roi d'Espagne de football, affrontera Valence en demi-finales le tirage au sort effectué vendredi, qui prévoit aussi un duel inédit entre le FC Séville et Leganés, tombeau du Real Madrid en quarts. Le Barça, qui a atteint le dernier carré de cette compétition pour la 8<sup>e</sup> année de rang, recevra Valence au Camp Nou à l'aller, le mercredi 31 janvier ou le jeudi 1<sup>er</sup> février, avant d'aller à Mestalla au retour le 7 ou le 8 février. Cette affiche est une revanche de la demi-finale 2016 qui avait vu Barcelone humilier les Valenciens avec une victoire 7-0 à l'aller avant un nul 1-1 au retour. Le Barça peut devenir la première équipe depuis l' Athletic Bilbao entre 1930 et 1933 à remporter quatre fois d'affilée cette épreuve. Dans l'autre demi-fina-

le, Séville tentera d'atteindre à nouveau la finale, comme en 2016 (défaite 2-0 a.p. face au Barça). A condition de passer l'obstacle Leganés, modeste club de la banlieue de Madrid invité pour la première fois dans le dernier carré de la Coupe du roi en vertu de sa retentissante qualification aux dépens du Real mercredi (0-1, 2-1). Le match aller aura lieu à Leganés. S.

### La moudjahida Kemmar Mahdjouba n'est plus Décès de la veuve de Krim Belkacem

LA MOUDJAHIDA Kemmar Mahdjouba, veuve du moudjahid Krim Belkacem est décédée à l'âge de 87 ans, a-t-on appris vendredi auprès du ministère des Moudjahidine. L'enterrement de la défunte a eu lieu vendredi après la prière d'El-Asr au cimetière d'El Alia. A cette occasion, le ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni a présenté à la famille de la défunte et à ses compagnons d'armes ses sincères condoléances appelant Dieu Le Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis. M. L.

## Erdogan lance l'offensive contre les Kurdes



## Khenchela

### Huit terroristes abattus

■ Le bilan de cette opération, qui est toujours en cours, s'élève à l'élimination de huit terroristes et la récupération de huit pièces d'armes.

Par Slim O.

Sept terroristes ont été abattus, dans un premier temps, vendredi à Khenchela par un détachement de l'Armée nationale populaire, qui a également récupéré une quantité d'armes et de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade tendue dans la zone de El Rakhoucha, commune de Chechar, wilaya de Khenchela, un détachement de l'ANP a abattu le 26 janvier 2018, sept terroristes», note la même source. L'opération a permis la récupération de cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil à lunette, un fusil semi-automatique de type Simonov,

quatorze chargeurs garnis de munitions et quatre grenades, précise le communiqué. «Cette opération intervient dans le cadre des efforts fournis par les unités de l'ANP pour traquer ces criminels et les éliminer partout où ils se trouvent aux quatre coins du pays», souligne le MDN. Suite à cette opération ayant permis d'éliminer sept terroristes, un détachement de

l'Armée nationale populaire a abattu un autre dangereux terroriste et a récupéré un fusil mitrailleur à lunette et une quantité de munitions. Le bilan de cette opération, qui est toujours en cours, s'élève à l'élimination de huit terroristes et la récupération de huit pièces d'armes.

S. O./APS

## Zone euro

### L'inflation pourrait augmenter à l'avenir

L'INFLATION de la zone euro pourrait être plus élevée dans les années à venir, suivant l'enquête de la Banque centrale européenne (BCE) réalisée auprès de prévisionnistes professionnels, qui montre aussi un relèvement des prévisions de croissance. L'enquête, réalisée à partir d'un échantillon de 56 conjoncturistes et rendue publique vendredi, donne un taux d'inflation attendu à 1,5% cette année et à 1,7% en 2019, soit 0,1 point de plus que les projections d'octobre dans les deux cas. Mario Draghi, le président de la BCE, a décidé jeudi d'observer le statu quo monétaire face à une inflation qui peine à

décoller mais il a dit qu'il était à présent plus confiant de la voir remonter vers l'objectif qui est un taux un petit peu inférieur à 2%. Le renforcement de l'euro pourrait constituer le principal obstacle en travers de la route de la BCE et Mario Draghi a ajouté qu'elle pourrait se retrouver obligée de repenser sa stratégie en cas de raffermissement injustifié du taux de change. L'enquête vient en outre confirmer la confiance de Draghi envers l'évolution de la croissance de la zone euro, en donnant un taux projeté de 2,3% cette année, au lieu de 1,9% en octobre, et de 1,9% en 2019 contre 1,7%. R. E.